

Délibération 2021/28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET**

Séance du 30 juillet 2021

Date de la convocation : 16 juillet 2021

Date d'affichage : 16 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Objet de la délibération : CONVENTION D'UTILISATION LOCAL COMMUNAL

L'an deux mil vingt et un et le trente juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS : M. BILHAC - E. BONAFE - B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU - S. JEUNET
P. LOUX - C. NOHARET - I. SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL - C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS excusés : E. BONNIOL - M. HUGOL

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Monsieur ZARAGOZA informe le Conseil Municipal que l'association OC2P souhaite occuper le clubhouse construit au boulodrome et que l'association Teamcx34 souhaite utiliser un local de la halle aux sports pour le stockage de matériel.

Il convient de délibérer et d'autoriser Madame le Maire à signer une convention d'utilisation de ces locaux communaux avec ces deux associations.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer une convention d'utilisation de locaux communaux avec l'association OC2P et l'association Teamcx34

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le